



Litige pour facturation hors contrat avec edf

Par **Papayou007**, le **08/02/2012 à 14:48**

Bonjour,
Je me permet de solliciter votre aide après plusieurs demandes infructueuses de ma part pour parvenir à un accord à l'amiable avec la société EDF.
Le problème est plutôt compliqué:
_J'étais locataire d'un appartement d'octobre 2010 à mars 2011 mais ne payais pas l'électricité, le contrat était au nom de ma colocataire.
_Je me suis séparé avec ma colocataire en très mauvais termes et ai souscrit à un nouveau contrat chez EDF, à mon nom cette fois.
_L'opérateur de chez EDF ne m'a pas demandé l'index du compteur et à, sans me demander mon avis ou m'expliquer quoi que ce soit, juste changé les noms sur le contrat déjà existant.
_J'ai résilié mon contrat EDF en novembre 2011 pour déménager.
_On me réclame 333€ de surconsommation de gaz pour la période de octobre 2010 à novembre 2011.
_J'ai contacté EDF pour protester, je n'étais pas titulaire du contrat avant mars 2011 et n'ai pas à payer pour quelqu'un d'autre. Je veux bien payer pour la période de mars à novembre mais ils doivent se tourner vers ma colocataire pour le reste.
EDF ne dispose pas du relevé de compteur car ils ne me l'ont pas demandé, il ne peuvent pas établir de relevé pour la période à laquelle j'étais titulaire du contrat donc ils me facturent le tout.
J'ai proposé de calculer au prorata en divisant la somme par le nombre de jours, ils ne veulent pas.
_Aujourd'hui le litige est passé à une société de recouvrement, j'ai eu une opératrice de chez EDF qui reconnait leur faute (les conversations sont supposées être enregistrées?) mais qui dit même s'ils sont en tort pour ne pas avoir demandé le relevé des index je dois quand même payer.
Quel recours me reste-t-il? Que puis je faire?
Merci d'avance pour votre aide.